

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} mars 2021

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 1^{er} mars 2021 à 19 h 30 à huis clos et enregistrée tel que l'exige l'arrêté ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux en lien avec la pandémie au coronavirus et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre
 District No 2 - Madame Anabel Vachon
 District No 4 - Monsieur Alain Laflamme
 District No 5 - Monsieur Marco Bernard
 District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Monsieur Pascal Lessard (District 3) est absent.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 1^{er} février 2021
 - 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 24 février 2021
4. Dossiers en cours
 - 4.1 Suivi des dossiers en cours
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer - Février 2021
 - 5.2 Travaux cuisinette Hôtel de ville - Acceptation soumission
 - 5.3 Vente pour taxes 2021
 - 5.4 Mandat Dunton Rainville - Dossier Ginette Couture
 - 5.5 Acceptation soumission - ordinateurs portables élus
 - 5.6 Signature avenant - modification protocole entente PAGIEPS-10
6. CORRESPONDANCE

- 7. LOISIRS ET CULTURE
- 8. TRAVAUX PUBLICS
- 9. URBANISME
 - 9.1 Adoption du règlement 2021-223 - Garde de poules en milieu urbain
 - 9.2 Avis de motion - Tarification fermeture valves à eau
- 10. INCENDIE
 - 10.1 Entente désincarcération et sauvetage
- 11. PROCHAINE SÉANCE
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

21-03-7825

ADOPTÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 1^{er} février 2021

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 1^{er} février 2021 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 1^{er} février 2021.

21-03-7826

ADOPTÉ

3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 24 février 2021

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 24 février 2021 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 24 février 2021.

21-03-7827

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

Mme Josée St-Pierre nous entretient sur :

- Rien à signaler en lien avec les dossiers

Mme Anabel Vachon nous informe sur :

- Rien de particulier au cours du dernier mois

M. Alain Laflamme nous parle de :

- 3 rencontres incendie
- Aucune nouveauté relativement aux dossiers de la Régie intermunicipale

M. Marco Bernard nous fait un suivi :

- Incendie : 1 appel
- Rencontres pour le dossier de la caserne et une rencontre avec Adstock et Sacré-Cœur-de-Jésus pour faire le bilan financier 2020

Mme Émilie Roberge nous parle de :

- 2 rencontres Comité de gestion
- Au niveau des travaux publics, il y a eu quelques bris et les opérations de déneigement ont représenté le travail fait par les travaux publics.

M. François Baril a assisté aux rencontres suivantes par visioconférence :

- Rencontre pour le dossier SPOT
- Conseil des Maires
- Rencontre PRMHH
- Rencontre avec un citoyen pour un dossier spécifique

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer - février 2021

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de février 2021 ont été préparées;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à

l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 266 653,77 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de février 2021 au montant de 234 373.41 \$, et un montant de 32 280.36 \$ pour les prélèvements de salaires de février 2021.

21-03-7828

ADOPTÉ

5.2 Travaux cuisinette Hôtel de ville - Acceptation soumission

Attendu que des travaux pour la salle de pause/cuisinette de l'hôtel de ville ont été prévus au budget 2021;

Attendu les deux soumissions reçues :

OPTION	Ébénisterie Nouvelle génération	Ébénisterie Harold Vachon
Option sur 1 mur	2 570 \$	2 035 \$
Option sur 2 murs	4 404 \$	3 370 \$
Option 1 sans installation	2 170 \$	1 935 \$
Option 2 sans installation	4 004 \$	3 270 \$

En conséquence, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu unanimement d'accepter la soumission d'Ébénisterie Harold Vachon pour l'option 1 avec installation, au coût de 2 035 \$ plus taxes.

21-03-7829

ADOPTÉ

5.3 Vente pour taxes 2021

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à transmettre à la MRC des APPALACHES la liste des contribuables endettés envers la municipalité, et ce, pour enclencher le processus de VENTE POUR TAXES. Une liste est déposée.

21-03-7830

ADOPTÉ

5.4 Mandat Dunton Rainville - Dossier Ginette Couture

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu unanimement de mandater Dunton Rainville afin de déposer, au nom de la municipalité, une demande de pourvoi judiciaire en révision devant la Cour supérieure du district de Frontenac de la décision de la Cour du Québec, division des petites créances dans le dossier 235-32-700186-195 et autorise la directrice générale à donner les instructions appropriées, le cas échéant.

21-03-7831

ADOPTÉ

5.5 Acceptation soumission - ordinateurs portables élus

Point reporté à une séance ultérieure.

5.6 Signature avenant - modification protocole entente PAGIEPS-10

Attendu la résolution 20-02-7558;

Attendu la signature d'un protocole d'entente ayant eu lieu le 3 avril 2020;

Attendu que le calendrier de réalisation du projet était prévu entre mars 2020 et mars 2023;

Attendu la signature d'un avenant n° 1 au protocole d'entente en octobre 2020;

Attendu que les parties conviennent de réévaluer la situation sanitaire et ses exigences en termes de normes au début septembre 2021;

Attendu la réception de l'avenant n° 2 au protocole d'entente;

En conséquence, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à signer l'avenant #2 reportant à septembre 2021 le début du projet « Le SPOT ».

21-03-7832

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur François Baril donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

Dunton Rainville nous a fait parvenir un avis de dépôt pour le dossier Construction JL Groleau.

Le Club de ski de fond et de raquette d'East Broughton nous envoie sa demande de contribution financière annuelle. Les demandes seront regroupées et traitées ultérieurement.

Le ministère de l'Environnement nous fait parvenir un accusé de réception suite au dépôt de notre demande d'aide financière pour le programme PPASEP. La demande est acceptée et les travaux peuvent débuter dès que possible.

Un citoyen nous a acheminé une demande d'allègement de taxes non-résidentielles compte tenu du contexte de la COVID qui le contraint à cesser temporairement ses activités. Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité d'acheminer une lettre au citoyen afin de le diriger vers différentes ressources gouvernementales pouvant offrir

une aide financière à son entreprise dans ces circonstances particulières.

21-03-7834

ADOPTÉ

Une bénévoles pour le 150^e anniversaire d'East Broughton nous fait parvenir une demande de support. Les festivités se dérouleront d'une manière télévisuelle en raison des contraintes dues à la COVID-19.

Madame Anabel Vachon prendra plus de détails à ce sujet et la demande sera étudiée ultérieurement.

7. **LOISIRS ET CULTURE**

8. **TRAVAUX PUBLICS**

9. **URBANISME**

9.1 **Adoption du règlement 2021-223 - Garde de poules en milieu urbain**

Attendu que le conseil municipal désire amender le règlement de zonage 97-027 afin d'adopter un règlement permettant la garde de poules en milieu urbain;

Attendu que par application des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité d'East Broughton peut amender ledit règlement;

Attendu que le Conseil municipal veut adopter un règlement afin de permettre la garde de poules comme usage complémentaire à une habitation unifamiliale isolée ou à une habitation unifamiliale jumelée;

En conséquence, il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu unanimement d'adopter le règlement 2021-223.

21-03-7835

ADOPTÉ

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis de motion donné le :	7 juillet 2020
Adopté le :	1 ^{er} mars 2021
Publication le :	4 mars 2021
Entrée en vigueur :	1 ^{er} mars 2021

9.2 Avis de motion - Tarification fermeture valves à eau

Un avis de motion est donné par madame Anabel Vachon en vue d'adopter un règlement concernant tarification pour fermeture de valves à eau.

21-03-7836

ADOPTÉ

10. INCENDIE

10.1 Entente désincarcération et sauvetage

Entente intermunicipale lors des interventions en matière de désincarcération et de sauvetage en forêt entre les municipalités d'Adstock, d'East Broughton et de Sacré-Coeur-de-Jésus.

ATTENDU QUE les Municipalités d'Adstock, d'East Broughton et de Sacré-Coeur-de-Jésus désirent convenir d'une entente de réciprocité lors d'intervention en désincarcération et de sauvetage en forêt dans le but d'éviter d'imposer des frais de non-résident à leur population respective;

ATTENDU QUE les parties prenantes acquittent un coût minimal engendré par la sortie lors d'une opération de désincarcération ou d'un sauvetage en forêt lorsque cela implique des citoyens des municipalités concernées;

ATTENDU QUE lors d'une intervention qui nécessite une opération de désincarcération ou de sauvetage en forêt sur l'un ou l'autre des territoires et qui implique un citoyen de l'une ou l'autre des municipalités, la Municipalité acquitte le coût pour son citoyen impliqué dans l'intervention de la manière suivante :

- Les salaires engendrés par l'intervention plus un frais de 100 \$ pour couvrir l'essence et les immobilisations impliqués lors de la sortie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité d'East Broughton cette entente.

21-03-7837

ADOPTÉ

11. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 12 avril à 19 h 30.

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 19 h 46.

21-03-7838

ADOPTÉ

François Baril, maire

Manon Vachon, directrice générale et secr.
trésorière